

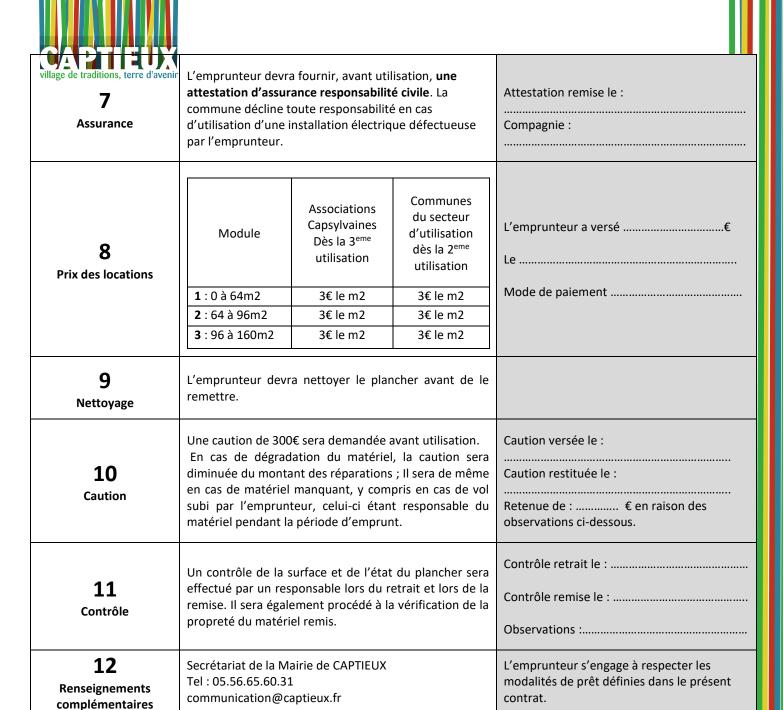
## VILLAGE DE L'ALLE DE L'ALL

## **PLANCHER**

\*\*\*\*

<u>RÉGL</u>	EMENT GÉNÉRAL	EMPRUNTEUR / Président de l'association :
<b>1</b> Caractéristiques	160 m2 maximum, décomposable en éléments de 2 m2.	Surface réservée :
<b>2</b> Secteur d'utilisation	Le plancher ne peut être utilisé que sur les communes de : Bernos Beaulac, Escaudes, Giscos, Goualade, Maillas, Lartigue, Lucmau, Saint Michel de Castelnau	Lieu d'utilisation :  Descriptif de la manifestation / évènement :
<b>3</b> Emprunteurs	<ul> <li>Associations capsylvaines : 2 gratuités par an</li> <li>Communes situées sur le secteur d'utilisation : 1 gratuité par an</li> </ul>	Adresse de l'emprunteur :
<b>4</b> Réservations	Elles sont effectuées auprès de la Mairie de CAPTIEUX, au moins 2 mois avant la manifestation (05.56.65.60.31) et confirmées par courrier. Une convention devra être signée par les deux parties.	Réservé le :
<b>5</b> Transport	Assuré par le service technique de la commune de Captieux	17€ / h par agent technique  Nbre d'agents :
<b>6</b> Montage et démontage	<ul> <li>Assurés par le service technique de la commune de Captieux : une participation financière sera exigée (Tarif ci-contre)</li> <li>Assistés impérativement (sans quoi il n'y aura pas de location) pour le :</li> <li>0à 64m2 : 4 bénévoles</li> <li>64 à 96m2 : 5 bénévoles</li> <li>96 à 160 m2 : 6 bénévoles</li> </ul>	TOTAL: Nbre agents x Nbre heures x 17€

Mairie de Captieux 05 56 65 60 31 Place du 8 mai 1945 33840 CAPTIEUX www.captieux.fr contact@captieux.fr



Fait à .....le

Bon pour accord.

Le président de l'association,

L'emprunteur:

Bon pour accord.

La Maire, Mme Luquedey:

Mairie de Captieux 05 56 65 60 31 Place du 8 mai 1945 33840 CAPTIEUX www.captieux.fr contact@captieux.fr

